

La famille, sans doute, dut même quitter Lyon, car, à partir de cette date, on n'en trouve plus trace dans nos anciens registres paroissiaux, et lors de l'entrée de Louis à l'Oratoire, le père est qualifié capitoul de Toulouse.

André, toujours malade, ayant passé à l'infirmerie six mois sur vingt-cinq « pour accès de fièvre ou *coups de couteau* « à la main », dut mourir jeune.

Louis fut envoyé continuer ses études d'abord à Vendôme, puis à Notre-Dame de Grâces en Forez et enfin à Beaune. Admis au noviciat de Paris le 28 décembre 1726, ordonné prêtre en septembre 1734, il professa pendant dix ans à Juilly, se consacra pendant trente ans à l'instruction de la jeunesse, et mourut le 7 janvier 1780 (1).

Un des trois autres frères dut s'installer à Paris. C'est, en effet, dans cette ville, rue Neuve-de-Bourbon, qu'habitait le père de deux nouveaux élèves de ce nom, *André-Pierre* et *Jean-Baptiste-Marie de Guidi*, nés en 1731 et 1732, reçus à Juilly, le 4 octobre 1742 (2). Le Père Louis, alors assistant du Supérieur, acquittait une partie de la pension, et procurait à ses neveux plus d'une faveur. Pour la première fois, contrairement à l'habitude du collège, la famille se chargeait de fournir les bas et les souliers.

L'aîné eut la chance d'avoir toute une série de régents des plus distingués : en troisième le P. d'Anglade, le fondateur des collèges oratoriens de Tournon et de Lyon, et deux fois proposé pour le généralat ; en seconde et rhétorique, le Père

---

(1) Voir : PÉRENNÈS : I, 846. — LELONG : V, 4. — QUÉRARD : *La France littéraire*, Didot, 1830, t. III, p. 524. — *Correspondance de Grimm*, III, 92. — *Nouv. mèl. de C. B.*, p. 108. — *Nouvelles Ecclésiastiques*. — BREGHOT : *Catalogue*, p. 142. — DESESSARTS : *Les siècles littéraires de la France*. — CHAUDON ET DELANDINE : *Dict. univ. hist.*

(2) L'aîné sortait le 28 août 1748, le cadet, le 27 août 1750.